

COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Liste des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du 13 octobre 2026
(Application de l'article L-2121-25 du CGCT)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 octobre 2026 à 20 h 00 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal de BELLEVILLE SUR MEUSE. La réunion est publique.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Monsieur Dylan DELCROIX est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 17 présents, 4 pouvoirs et 2 absents.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des personnes souhaitent enregistrer la séance, qu'elles le fassent savoir. Messieurs Samuel AMBROSIO et Dylan DELCROIX souhaitent l'enregistrer.

Mme le Maire informe l'assemblée que Mr Erwan COLCON a envoyé par mail à la mairie, samedi 10 octobre dernier, sa lettre de démission. Lettre datée du 25 août 2026. Suite à la démission de Mr Erwan COLCON, Mr Alain QUINQUET a été convoqué le 12 octobre 2026 pour ce conseil afin de siéger. Par retour de mail, il a fait parvenir sa lettre de renoncement. Mme Laura JANDIN-CAPAO, suivante sur la liste de Mr Samuel AMBROSIO, a donc été convoqué pour ce conseil afin d'y siéger.

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 août 2026.

Le procès-verbal du 25 août 2026 est approuvé à l'unanimité des membres votants.

A 20 h 20, Mme Alicia JOLTOK envoie son pouvoir par mail. Elle donne son pouvoir à Mr Dylan DELCROIX.

Compte-rendu de décision prise par délégation du Conseil Municipal

Madame le Maire donne lecture de la décision suivante :

- **N°02/2026 : Attribution du marché des illuminations de Noël à l'entreprise FESTILIGHT pour une durée de trois ans (2026-2028) pour un montant de 7 329,60 € TTC par an soit 21 988,80 € TTC pour les 3 ans.**

2026-10-49 : Installation du Conseil Municipal des Enfants

A l'unanimité des membres votants : Approuve l'installation des membres élus le 08 octobre 2026 du Conseil Municipal des Enfants créé en 2021.

2026-10-50 : Convention avec la CAGV concernant le Fond de Concours pour le gymnase Convard

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer la convention relative au versement du fonds de concours 2026 estimé à ce jour à 41 219,07 €, soit 50% des dépenses nettes, avec la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

2026-10-51 : Contrat d'entretien des installations de chauffage et ventilation des bâtiments communaux avec Société IDEX

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer le contrat avec Société IDEX qui prendra effet au 1er janvier 2027 pour un montant de 4 480 € HT pour l'année 2027.

Questions diverses :

/

Informations diverses :

Mme le Maire :

- Vendredi 16 octobre 2026 : soirée citoyenne

La séance a été levée à 20 h 35 mn.

Affiché le 20 octobre 2026



Madame le Maire,
Marie-Paule SOUBRIER